



LE 32621

Aurillac le 24 Avril 1929

No 23

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous
demander de vouloir bien
m'accorder un passeport pour
l'Italie et la Suisse où je dois
me rendre prochainement pour un
voyage d'agrément.

Veuillez agréer Monsieur le Préfet
l'assurance de ma considération distinguée

P. Piales -

P. Piales Paul Joseph - 20 Rue Cuvier Duchaux
Aurillac.



avis favorable
arrêté le 24 avril 1929
Le Brigadier chef
encouragé

24 ans
1m 72
brun
teint: mat
yeux: marr.